

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ÉCOLE MATERNELLE L'ESTANQUE DU MARDI 7 AVRIL 2015

Présents :

Enseignants : Mr Denève, Mme Texier-Lagarde, Mme Planes, Mme Guidicelli, Mme Chopin, Mme Long et Mme Laroquette.

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : Mr Cocault

Mairie : Mr Raysseguier, Mme Perrita, et M. Colombies Julien

ALAE : Mr Morere et Mme Couronne.

Parents d'élèves élus :

FCPE : Mme Pezet et Mme Maurel.

Enfants d'abord : Mme Demongin-Massol, Mme Fernandez et Mme Labat.

➤ Effectifs

174 élèves, effectif chargé dans les classes.

Il y a eu 4 nouveaux élèves de Moyenne et Grande sections. L'école a accepté 7 nouveaux Tout-Petits, en respectant les engagements pris lors du dernier Conseil d'Ecole, à savoir un maximum de 28 élèves pour les classes de Petite Section.

La séparation des cours pour les Petites Sections d'un côté et les Moyennes et Grandes Sections de l'autre est très satisfaisante.

La demande d'un petit portail entre les deux cours a été formulée. Celle-ci a été acceptée par la mairie, les travaux auront lieu courant de l'été.

➤ Exercice PPMS (Plan Prévention Moyen Sécurité) / Consignes Plan Vigipirate

- Cette année, l'exercice de PPMS a été mis en place à partir d'une « alerte explosion de produits toxiques dans le village ». Le lieu de confinement a été la salle de restauration Il y a eu une coupure d'alimentation. Cela a duré 20 minutes. M. le Maire précise que de nombreuses ATSEM ont l'Attestation de Formation aux Premiers Secours.

Rappel : Lors d'une véritable alerte, il est demandé aux parents de ne pas téléphoner à l'école, pour laisser la ligne téléphonique libre pour les secours. Il n'est également pas autorisé de venir chercher les enfants.

- Plan Vigipirate / Parking

Le problème du manque de places est évoqué depuis de nombreuses années.

La procédure pour acquérir du terrain à côté de l'école est en cours depuis longtemps. Ce n'est pas un problème financier car la mairie est favorable à cette acquisition (environ 2 000 m²). Seulement, l'ensemble des parties doit être d'accord, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent.

En attendant l'issue de la procédure, deux solutions sont envisageables :

- La première, qui fonctionnait il y a deux ans : mettre en place des pédibus. Ils doivent être mis en place et encadrés par les parents d'élèves volontaires. La mairie mettrait à disposition des gilets.

- La deuxième est de déplacer l'entrée de l'école. Cela permettrait de libérer des places sur le parking (celles des enseignants et du personnel municipal). Cette solution doit être étudiée par l'ALAE et l'école pour pouvoir créer si possible une entrée commune. Sinon, d'autres idées peuvent être envisagées comme celle de placer une entrée de l'autre côté.

Faire des propositions pour début juin.

➤ Sorties scolaires

- Sortie au Muséum pour les Moyennes et Grandes Sections : 22 mai.

Remarque : Merci aux parents y travaillant.

- Correspondance scolaire pour les élèves de Grande Section. :

- Le 28 avril, les élèves de Mme Long vont à Saint Alban et le 26 juin, ils reçoivent les correspondants.
- Le 11 mai, les élèves de Mme Laroquette vont à Garidech et le 2 juin, ils reçoivent à leur tour leurs correspondants.

- Maternathlon (Jeux Olympiques de la Maternelle, avec des jeux collectifs et athlétiques)

- 9 juin pour les 4 classes de Moyenne et Grande Sections (ainsi qu'1 classe d'AZAS et 2 classes de GARIDECH)
- 16 juin pour les classes de Petite Section (à confirmer)

Remarque : La participation des parents pour le Maternathlon est indispensable pour le bon déroulement de cette journée : ils encadrent de petits groupes d'élèves.

2 animateurs de l'ALAE seront également présents. Ils tiendront les stands de jeux avec les enseignants.

- Sorties à la ferme. :

- Les classes de Petite Section sont à la recherche d'une ferme à visiter.
- Les classes de Moyenne Section iront à la ferme Del Drollets à Fronton.

Remarques :

- M. Denève informe qu'il n'y aura plus de sorties générales d'école comme avant, car avec maintenant 174 élèves, il faudrait 4 à 5 bus, ce serait difficile à mettre en place au niveau logistique. Les sorties auront lieu désormais avec deux classes.

- Une participation est demandée aux familles (la coopérative scolaire prend en charge la différence entre la participation et le coût réel de la sortie). Il est rappelé que si un parent ne peut pas payer, il doit se rapprocher de l'enseignant concerné. Il est précisé que les enfants ne sont jamais exclus des sorties pour des raisons financières et ne seront pas mêlés à ces considérations qui ne les concernent pas.

➤ Travaux/sécurité

- Toit du cabanon

La sécurité de celui-ci est en discussion. La structure a été renforcée par du béton. Ce cabanon a 7 ans. Deux interventions ont eu lieu. La mairie va maintenant demander le passage de l'APAVE (organisme de contrôle) pour en vérifier la conformité.

- Portail entre les deux cours demandé.

La mairie donne son accord. Celui-ci sera installé pour la rentrée.

- Étagères de classe

L'installation des étagères doit se faire mercredi 8 avril.

➤ Questions diverses

- Conseil d'école

La date du prochain Conseil d'Ecole est fixée au 30 juin 2015 à 17h30.

- Cantine

La cantine est ouverte aux parents désireux de connaître le déroulement de ce temps ALAE. Les enfants goûtent à tout. Si un enfant ne mange pas, les parents sont prévenus. Il y a 9 adultes pour 12 tables. Il y a 1 adulte par table pour 7 enfants. Le nombre d'encadrants à Bessières et au-dessus de ce qui est demandé. Il y a un fort désir de la part de l'équipe éducative (enseignants, animateurs, ATSEM) d'accompagner les enfants au mieux lors des temps de repas. Cela fait partie du projet PEDT dans le cadre de l'aide à la parentalité et des activités pédagogiques complémentaires car les maîtresses de Petite Section interviennent à la cantine auprès des enfants, durant le temps d'A.P.C.

- Lien entre ALAE et l'école

Les informations concernant le temps d'école, données par les parents oralement au personnel de l'ALAE sont transmises à l'école.

Il est pourtant bien précisé dans les dossiers d'inscriptions que les informations pour l'école doivent être transmises directement à l'école par écrit. Le personnel se chargeant éventuellement de transmettre le courrier. Et vice-versa. Mais le cahier de liaison sert à cela. Cela n'est pas toujours le cas.

Il convient de penser à un communiqué pour clarifier cela auprès des familles.